

# La direction veut faire les poches des salariés

## Participation aux bus

Comme vous le savez, la direction a décidé de se désengager des transports collectifs pour les salariés en horaire de journée.

Face au tollé provoqué par cette annonce, la direction propose de supprimer 5 lignes et de maintenir 12 lignes qui seront regroupées en 5 têtes de lignes (voir tableau ci-dessous). De plus, la direction indique vouloir faire baisser sa facture, en demandant aux salariés de payer la moitié de la note chaque mois :

Nouvelles têtes de lignes	Lignes regroupées*	Nouvelle distance totale	Nouvelle durée totale	Coût mensuel par salarié**
St Barthelemy	J01 St Barthelemy J03 Ronchamp J13 Frahier Chatebier	47 Km	1h10	48,04€
Lure	J04 Lure	37 Km	0h45	37,82€
Rahon	J02 Clerval J12 Rahon	44 Km	1h00	44,98€
Vellechevreux	J05 Villers La Ville J06 Arthesans J08 Montenois J09 Fallon	35 Km	0h59	35,78€
Vescemont	J07 Vescemont J16 Roppe	37 Km	1h02	37,82€

\*circuit détaillé avec les arrêts à disposition, auprès du chef de bus.

\*\*coût estimé sur la base d'une fréquentation de 45 personnes par bus, sur la base de 22 jours de travail

par mois, déduction faite de la participation à 50% de l'employeur.

## Une vérité qui dérange

La CGT a tenu à préciser depuis l'annonce du désengagement de PSA dans les transports, que la direction avait les moyens de maintenir sa participation complète à un service qui n'est pas un luxe pour les salariés. Les annonces récentes concernant la retraite-chapeau de M. Varin et les rachats d'actions pour un montant de plus d'un milliard (historique), sont venues confirmer notre analyse de la situation.

La CGT propose aux salariés de continuer à se faire entendre pour demander la prise en charge complète des frais de transports, compte-tenu des bons résultats économiques et commerciaux de l'entreprise.

## Congés-sénior au rabais

La CGT avait signé l'accord sur l'aménagement DAEC et congés-sénior du 30 juin 2014, car cela permettait aux salariés des usines de Rennes, Poissy et St Ouen de bénéficier d'une dispense d'activité de 60 mois avant la retraite et d'une indemnité qui s'élevait à 75 % du salaire brut de référence au lieu de 70%, dans les autres usines du Groupe.

Au cours du CCE du 20 mai 2015, la direction a présenté un projet qui remet en cause ces dispositions. La direction indique que cela lui coûte trop cher. *M. Varin et les rachats d'actions nous coûtent aussi très chers.*

L'ensemble des membres du CCE ont exprimé leur désaccord devant ce projet de baisse des conditions de départs en congés-sénior.

Du coup, la direction a demandé aux élus du CCE de faire de nouvelles propositions permettant de baisser les coûts du plan.

**Pour la CGT, c'est clair : il faut maintenir les dispositions de l'accord de juin 2014, les**

**étendre à tous, et assurer le remplacement des départs, par des embauches en CDI !**

## Injustice chez Castmetal

Vous l'avez compris, les salariés de la fonderie de Castmetal à Colombier-Fontaine sont victimes d'une véritable machination, consécutive à la création du syndicat CGT dans l'entreprise. Ces événements vont donc, bien au-delà de la fonderie de Colombier, il s'agit, ni plus, ni moins, du droit constitutionnel d'adhérer au syndicat de son choix, et de la liberté de s'organiser en syndicat pour défendre ses droits.

Les deux collectes que nous avons organisées aux portes de l'usine ont permis de récolter la somme de 1000€ qui sera versée à la caisse de solidarité du syndicat CGT de Castmetal. Merci à toutes celles et ceux qui ont donné.

## Concert de solidarité

Face à une direction totalement intransigeante, preuve, s'il en est, de sa conception du dialogue social, les grévistes ont décidé de reprendre le travail. Bravo à eux pour leur soutien à leurs collègues victimes d'une telle injustice.

Pour permettre de continuer l'élan de solidarité émanant des 4 coins de la France, **un concert aura lieu le mercredi 03 juin à 20h00 à la salle polyvalente de Grand-Charmont, avec :**

- En première partie, des chanteurs et danseurs turcs.
- En deuxième partie, le groupe lillois «Baro Bialo» musiques du monde.
- Dégustation et vente de pâtisserie orientale, buvette, petite restauration, à partir de 18h00.

**Tous les bénéficiaires de cette soirée iront dans la caisse de solidarité des salariés grévistes de CASTMETAL. Venez nombreux !**

## Grève Renault Turquie

Le mouvement de contestation qui a débuté par des rassemblements le 20 avril dans l'usine de Renault à Bursa (Turquie) s'est transformé en une grève d'une grande ampleur. Les salariés revendiquent l'augmentation des salaires, l'arrêt des répressions syndicales et la liberté de choisir le syndicat pour les représenter dans l'entreprise.

En effet, la Constitution turque impose un seul syndicat par entreprise et c'est le gouvernement qui décide du syndicat à implanter.

Aujourd'hui, plus de 15 000 ouvriers sont en grève dans les zones industrielles de Bursa. Le patronat et le gouvernement Turc craignent que le mouvement se généralise sur l'ensemble du territoire. Leurs craintes les poussent à utiliser les forces de l'ordre pour les intimider, et à menacer les représentants des salariés grévistes d'arrestation pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement.

Malgré ces attaques, les salariés ne lâchent rien et luttent. C'est en poursuivant qu'ils sortiront victorieux de leur bataille. *Plus d'infos sur notre site.*

## ARRCO AGIRC

Les négociations ARRCO AGIRC arrivent à leur terme. L'accord soumis à signature prochainement devrait comporter deux mesures phares qui toucheraient aussi bien les actifs que les retraités actuels.

La première consisterait en l'instauration d'abattements (entre 40 et 20%) pour toute retraite prise avant 67 ans. Autant dire que le départ en retraite à 62 ans serait sérieusement compromis.

La seconde mesure devrait peser sur les retraités actuels et futurs, puisqu'il s'agirait de reconduire pendant 3 ans, une sous-indexation des valeurs de service des points Arrco Agirc par rapport à l'inflation. En clair, ces valeurs évolueraient moins vite que les prix, ce qui entraînerait une nouvelle baisse du pouvoir d'achat des pensions.

D'autres mesures portant atteinte aux pensions de retraites devraient figurer dans cet accord (*voir toutes les mesures sur notre site internet*).

**La CGT appelle à un rassemblement devant le siège du MEDEF, à Paris, le mercredi 27 mai, date de la prochaine et dernière réunion de négociation.**

